

FICHE DIPLÔME

NOM DE LA FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION METIERS DE LA GRH : ASSISTANT PARCOURS GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

LIEU DE LA FORMATION

IUT DIJON-AUXERRE
SITE D'AUXERRE
ROUTE DES PLAINES DE L'YONNE
89000 AUXERRE

CODE RNCP

29806

INTITULE RNCP

LICENCE PROFESSIONNELLE - METIERS DE LA GRH : ASSISTANT (FICHE NATIONALE)

ORGANISME CERTIFICATEUR

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

APTITUDES

Le parcours « Gestion des Ressources Humaines et management des Compétences » de la LP "Métiers de la GRH : Assistant", proposé uniquement en alternance, est conçu pour permettre l'insertion professionnelle de ses diplômés dans les métiers de la fonction assistant des ressources humaines. Il n'a donc pas vocation à permettre la poursuite d'études en master.

Le parcours répond à plusieurs objectifs qui sont notamment :

- répondre aux besoins des entreprises car elles disposent toutes de cette fonction, participer à l'essor économique en proposant une formation en adéquation avec la demande du marché,

- initier le développement d'une filière professionnelle courte « Ressources Humaines » en partenariat avec tous les secteurs de l'économie, notamment l'industrie,
- offrir à des diplômés Bac+2 une diversification à leur orientation en proposant un nouveau cursus attractif, permettant une sortie diplômante et professionnalisée,
- offrir à des diplômés Bac+2, une insertion professionnelle immédiate par l'intermédiaire du **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**, tout en les formant de façon adéquate vis-à-vis du marché du travail,
- permettre à des salariés d'entreprises ou à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoir et savoir-faire acquis en entreprise et d'avoir une vision globale de leur fonction en mettant en oeuvre si nécessaire la validation des acquis d'expériences,
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen avec pour objectif prioritaire l'insertion directe dans le monde du travail

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

La formation s'organise autour de trois blocs de compétences : 1/Gérer la communication et développer des aptitudes transversales dans un environnement RH, 2/Réaliser l'administration des ressources humaines, 3/Sécuriser l'environnement juridique, administratif et financier des ressources humaines.

Les compétences acquises prennent place dans les champs principaux des ressources humaines au sein desquels se développe l'activité professionnelle de l'assistant RH.

Administration du personnel

- Gérer des contrats de travail : conclusion, exécution, rupture
- Gérer l'absentéisme
- Recueillir des données pour le bilan social

Rémunération

Établir et comprendre les fiches de paie

Formation

- Mettre en oeuvre les actions de formation
- Préparer les plans individuels et collectifs de formation

Recrutement

- Identifier les postes et les compétences
- Comprendre et gérer la mobilité interne avec la mise en place de plans de formation

Information et communication

- Animer une réunion
- Effectuer une veille juridique

VALIDATION POSSIBLE PAR BLOCS DE COMPETENCES

OUI

NON

POSSIBILITES DE POURSUITE D'ETUDES

Le parcours de certification ayant pour objectif premier une professionnalisation, il n'y a pas de poursuite d'études proposée. Le diplômé peut envisager de poursuivre ses études dans un nouveau cycle de formation.

PASSERELLES POSSIBLES

Il n'est pas prévu de passerelle spécifique avec une autre formation.

EQUIVALENCES

Cette licence professionnelle permet l'obtention de 60 ECTS.

PERSPECTIVES D'EMPLOI/METIERS ACCESSIBLES

Les principaux emplois visés sont :

- * coordonnateur du développement des ressources humaines,
- * technicien en gestion et administration des ressources humaines,
- * assistant ressources humaines

DUREE DE LA FORMATION (en heures)

455 H (hors période en entreprise)

PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE FORMATION

Du 9/16/2024 au 7/1/2025

RYTHME DE L'ALTERNANCE

La formation est effectuée par alternance d'environ une semaine en formation académique pour 3 semaines en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Voir document Programme de formation

METHODES PEDAGOGIQUES

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés dans des salles de cours, ou des salles informatiques.

Les enseignements sont organisés sous forme de Ressources et de SAé ; cette dernière correspond aux projets professionnels développés par l'étudiant au cours de la formation, en lien avec son contrat d'alternance.

MODALITES D'EVALUATION

Conditions de validation de la licence professionnelle :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque compétence structurant le parcours de formation.

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Art. 11

Les parcours de formation sont structurés en unités d'enseignement ou en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant **l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences**. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel. *Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.*

*La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement ou des regroupements cohérents d'unités d'enseignement, **organisés en blocs de connaissances et de compétences** clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.*

Art. 12

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement

PREREQUIS

Admission sur dossier pour les titulaires :

d'un Bac +2 (DUT ou BTS) dans le domaine de la gestion,

d'une licence 2, pour les candidats en formation continue.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidate :

<https://ecandidat.ubourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : 30 avril

Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : 23 mai

PROCEDURE D'ADMISSION

L'inscription est effective à la condition de la signature avec une entreprise d'un contrat de professionnalisation ou d'alternance.

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique ; celles de recrutement sont propres aux employeurs.

Le recrutement d'un candidat admis pédagogiquement détermine son statut.

Les admissions sont effectives à la date de signature du contrat de professionnalisation ou d'alternance dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

MOYENS MOBILISES POUR LA RECHERCHE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour les candidats retenus déjà étudiants de l'université de Bourgogne :

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'université de Bourgogne.
- Accès au DATAumni (réseau des anciens de l'IUT de DIJON AUXERRE NEVERS).

Pour l'ensemble des candidats retenus :

- Diffusion d'offres d'apprentissage, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires ou des plateformes nationales de recherche de stages, d'alternance ou d'emploi.
- Possibilité de participer au Job Dating organisé par l'IUT chaque année.

MOYENS MOBILISES EN COURS DE FORMATION POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'université de Bourgogne.
- Accès au DATAumni (réseau des anciens de l'IUT de DIJON AUXERRE NEVERS)
- Diffusion d'offres d'emploi, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires.

Souhaitez-vous bénéficier de notre livret d'apprentissage dématérialisé ?

OUI NON

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap ?

OUI NON

COORDONNEES

Responsable pédagogique

Prénom : Stephane

NOM : PRIEUR

Téléphone : 03 89 49 28 78

Email :

stephane.prieur@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Chargé(e) d'ingénierie de formation

Prénom : Nathalie

NOM : PIOUS

Téléphone :

Email : nathalie.pioud@u-bourgogne.fr

Assistante

Prénom : Maud

NOM : TALBI

Téléphone :

Email : maud-aurore.talbi@u-bourgogne.fr

INDICATEURS DE RESULTATS

TAUX DE DIPLOMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Donnée pôle pilotage uB :

Session 2020-2021 : 100% Session 2021-2022 : 100%

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES PUBLICS APPRENTIS

Données enquête SEFCA* :

Session 2021-2022 : 58,82% Session 2022-2023 : Données Non Significatives**

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

***Nombre de répondant à l'enquête insuffisants (Taux de retour inférieur à 30%)*

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Données SEFCA :

Session 2022-2023 : 2,3%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE GLOBAL DES PUBLICS APPRENTIS (à 6 et 18 mois)

Données enquête SEFCA* :

Session 2021-2022 : 100% Session 2022-2023 : Données Non Significatives**

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

***Nombre de répondant à l'enquête insuffisants (Taux de retour inférieur à 30%)*

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS APPRENTIS DANS LE OU LES METIERS VISES PAR LE DIPLOME (à 6 et 18 mois)

Données enquête SEFCA* :

Session 2022-2023 : Données Non Significatives**

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

***Nombre de répondant à l'enquête insuffisants (Taux de retour inférieur à 30%)*

Plus d'indicateurs sur le site de l'observatoire des étudiants : <https://ode.u-bourgogne.fr/>